Oral à distance (Zoom) : guide étudiant

1. Avant l'examen

- Téléchargez l'application zoom sur votre ordinateur, téléphone ou tablette.
 Il est conseillé de télécharger l'application sur votre téléphone, même si vous utilisez habituellement votre ordinateur : en cas de panne subite, vous aurez une solution de secours.
- Créez votre compte (en utilisant votre adresse de messagerie de l'université).
- Vous recevrez les informations nécessaires pour vous connecter pour chaque épreuve, sur votre contrat pédagogique

2. Le jour de l'examen

Quelques minutes avant l'horaire de votre convocation, cliquez sur le lien d'invitation. Autre possibilité : aller sur l'application Zoom, cliquer sur « rejoindre une réunion », puis indiquer l'ID de réunion et le mot de passe.

Vous êtes alors placé en **salle d'attente** : comme si étiez dans le couloir de la salle d'examen dans les locaux de l'université, vous attendez que l'examinateur vous fasse entre en salle d'examen. Cela peut durer longtemps, ne vous inquiétez pas.

Si possible, prévoyez d'utiliser un casque audio (« kit piéton »), cela réduira les interférences.

- Le moment venu, selon votre support ou votre navigateur, des messages légèrement différents peuvent apparaître. Il faut choisir :
 - rejoindre avec la vidéo
 - rejoindre avec l'audio de l'ordinateur
 - appeler en utilisant l'internet
- L'épreuve peut alors se dérouler
 - vous devez montrer à l'écran votre carte d'étudiant ou votre carte d'identité
 - l'examinateur vous indique le sujet à traiter
 - vous y répondez sans temps de préparation

Attention ! Il est **obligatoire d'activer votre caméra**, pour que l'examinateur puisse vérifier votre identité. Si vous pensez que votre connexion risque d'être insuffisante, il vous appartient de vous déplacer dans un lieu disposant d'une bonne connexion, au besoin à l'Université.

C'est l'examinateur qui mettra fin à votre session, en vous « supprimant » de la salle de réunion.